



# Le Village Oies

Bulletin d'information de la Municipalité de Saint-Joachim

Vol-5 N° 5 Juin 2015

## Mot du maire



Bien que la température ne soit pas des plus clémentes en ce début de période estivale, nos travaux printaniers sont à toute fin pratique terminés et nous sommes prêts à entreprendre les améliorations restan-

tes au terrain des loisirs.

En effet, dans le cadre du pacte rural, nous avons reçu l'autorisation du CLD de procéder à l'aménagement final de cette phase II pour l'installation de quelques modules de mise en forme à l'intention des personnes de 50 ans et plus, à l'ajout de quelques bancs, de poubelles de recyclage, de matériel pour la piscine, d'une fontaine d'eau et d'une aire de pétanque.

Cette autorisation couvrait également un aménagement paysager au coin des rues de l'Église et Royale suite à notre acquisition d'une partie du terrain de l'ancien stationnement de la Caisse Populaire.

Les travaux devraient débuter le plus rapidement possible.

Parlant de l'ancienne Caisse Populaire, vous n'êtes pas sans savoir que la bâtisse a été vendue et nous pourrions, prochainement, avoir un nouveau dépanneur/casse-croûte que nous avons tant souhaité.

Félicitations à Madame Carole Gauthier et Monsieur Jean-Noël Duclos pour leur acquisition et leur initia-

tive d'y installer ce commerce. Je vous invite à les encourager dans leur nouvelle entreprise.

Dans un autre ordre d'idée, la 3<sup>e</sup> édition de la course du Cap Tourmente Simard a eu lieu le 6 juin dernier. Encore une fois, ce fût un succès sur toute la ligne et je tiens à féliciter les organisateurs, le groupe Kilomax. Merci également à tous les résidents de Saint-Joachim pour votre patience face aux inconvénients qu'une telle activité peut apporter mais aussi pour votre encouragement le long des parcours. Un merci aussi à tous les bénévoles impliqués dans ce projet.

Je ne pourrais passer sous silence la réussite particulière des citoyens de Saint-Joachim qui sont montés sur le podium.

Au 10 km masculin, Jean-Daniel Labranche, 1<sup>re</sup> position pour une troisième année consécutive, au 5 km masculin, Raphaël Muhirwa, 1<sup>re</sup> position et au 1 km masculin, William Bolduc, 3<sup>e</sup> position.

Félicitations à vous trois, vous nous avez très bien représenté.

Je voudrais également féliciter le Cercle des Fermières de Saint-Joachim pour le 100<sup>e</sup> anniversaire d'existence des Cercles des Fermières au Québec et les remercier pour l'œuvre qu'elles ont accomplie pour commémorer cet anniversaire sur les arbres face à l'hôtel de ville.

En terminant, je désire vous souhaiter une agréable période estivale. Profitez de ce temps pour vous reposer et faire le plein d'énergie.

Soyez prudents !

**Marc Dubeau, maire**

## La gestion des matières résiduelles, c'est l'affaire de tous !

Dans le présent article, j'aimerais vous entretenir du dossier des matières résiduelles ainsi que des moyens dont nous disposons pour diminuer nos coûts d'enfouissement, toujours croissants.

Rappelons tout d'abord que le service de cueillette et d'enfouissement des ordures ménagères de notre municipalité s'appuie sur le principe de l'utilisateur/payeur. Ainsi les coûts réels pour ce service de cueillette et d'enfouissement des matières résiduelles sont partagés entre les propriétaires résidentiels et les entreprises via le compte de taxes municipales.

### Coût du service de cueillette pour l'enfouissement des ordures ménagères et des encombrants:

En 2011, les propriétaires résidentiels ont payé un montant de 139,50\$ pour ce service alors que pour l'année 2015, nous avons déboursé 165,00\$ soit une augmentation de 18% en 4 ans. En novembre dernier, la Ville de Québec nous informait (municipalité) que le coût d'enfouissement des matières résiduelles en 2015 passerait de 114\$ à 120\$ la tonne métrique pour les ordures ménagères et à 192\$ la tonne métrique pour les encombrants. Sachez également qu'en plus de ces coûts croissants d'année en année pour la cueillette, le transport ainsi que pour l'enfouissement, il faut ajouter un montant de 21,65\$ la tonne métrique comme redevance à l'élimination, une sorte de taxe décrétée par le gouvernement du Québec. En effet, dans son plan d'action 2011-2015 de sa politique de gestion des matières résiduelles, le gouvernement du Québec veut décourager et contrôler l'élimination en ajoutant une redevance dont les argentés recueillis serviraient à récompenser les municipalités qui atteindront les objectifs définis dans sa politique soit de :

- ramener à 700 kg par habitant la quantité de matières résiduelles éliminées, une réduction de 110 kg par habitant par rapport à 2008;
- recycler 70 % du papier, du carton, du plastique, du verre et du métal résiduels;
- recycler 60 % de la matière organique putrescible résiduelle;
- recycler ou valoriser 80 % des résidus de béton, de brique et d'asphalte;
- trier à la source ou acheminer vers un centre de tri 70 % des résidus de construction, de rénovation et de démolition du segment du bâtiment.

Puisque les coûts de cueillette et d'enfouissement augmentent d'année en année, alors que pouvons-nous faire pour diminuer notre facture pour ce service?

En fait, la solution est fort simple; diminuons l'élimination et l'on diminuera directement nos coûts. Mais alors, que faire pour diminuer l'élimination ? La réponse nous vient du ministère de l'Environnement qui nous recommande d'appliquer efficacement le principe des **3R** – réduire à la source, réemployer, recycler.

### Concept des 3-R :

Le concept des 3-R est un moyen très efficace et



responsable de gérer nos matières résiduelles. Il réfère à l'ensemble des techniques qui permettent la **Réduction** à la source, le **Réemploi**, et le **Recyclage** des déchets.

### Réduction à la source :

La réduction à la source est l'action qui permet d'éviter de générer des résidus lors de la fabrication, de la distribution et de l'utilisation d'un produit. C'est le meilleur moyen de lutter contre la surabondance de déchets. C'est également le plus important des 3 «R» puisqu'il agit à titre préventif et il évite de produire des déchets. Modifier ses habitudes de consommation en évitant d'acheter, d'utiliser des produits jetables, suremballés ou en portions individuelles constitue la meilleure façon de réduire à la source notre production de déchets !

### Réemploi :

Le réemploi consiste en une utilisation répétée d'un produit ou d'un emballage, sans modification de son apparence ou de ses propriétés. Un autre moyen de diminuer la quantité de déchets produits est de réutiliser des objets le plus souvent possible. Donner des objets non utilisés à des organismes de charité ou encore réparer un objet brisé sont deux excellentes pratiques de réemploi.

La **Friperie de la Côte-de-Beaupré** dont la mission est d'aider les moins bien nantis à se procurer à très bas prix des articles essentiels à la vie, est un organisme à but non lucratif qui donne une seconde vie à vos articles qui, autrement, seraient dirigés vers le site d'enfouissement.

### Recyclage :

Le recyclage est un procédé par lequel les matériaux qui composent une matière résiduelle sont réutilisés en tout ou en partie. Ils sont donc réintroduits dans le cycle de production à l'origine d'un produit. Le recyclage, c'est d'abord la collecte sélective du papier, du carton, du plastique, du métal et du verre offerte par les municipalités. Par le tri de nos matières résiduelles, on peut recycler près de 50 % de nos déchets produits à la maison ! Mais qui paie pour la collecte sélective au Québec?

Vous pensez comme une partie de la population que ce sont nos taxes municipales. Eh bien non, ce ne sont pas nos taxes, mais bien les **3 000 entreprises** qui mettent des contenants, des emballages et des imprimés sur le marché québécois. Depuis 2005, ces entreprises ont contribué au financement de la collecte sélective à la hauteur de près de **1 milliard de dollars!** Impressionnant, n'est-ce pas ? De plus, avec la collecte sélective, **2 millions de tonnes de gaz à effet de serre** ont été évitées depuis 2005, soit

Suite à la page 3

l'équivalent de **440 000 voitures** retirées des routes durant une année complète.

Le recyclage, c'est également le traitement sécuritaire de certains résidus, dont les résidus domestiques dangereux (RDD) qui ne devraient pas se retrouver dans les sites d'enfouissement, mais dans un écocentre. De cette façon, ils pourront être réutilisés, recyclés ou éliminés de façon sécuritaire et avec le moins d'impact possible sur l'environnement.

C'est ici où chacune et chacun d'entre nous pouvons réellement faire une différence en utilisant davantage notre bac bleu (qui ne nous coûte rien) au détriment du bac vert. De plus, je tiens à rappeler que la municipalité met à votre disposition au garage municipal, des conteneurs pour vous départir des rognures de gazon. À défaut de pratiquer l'herbicyclage, technique qui



consiste à laisser les rognures de gazon au sol qui se décomposent en moins de 48 heures, apportez vos sacs de gazon soit au garage municipal ou à l'écocentre. De grâce, ne les placez pas dans votre bac vert pour être acheminés au site d'enfouissement.

Pour ce qui est du service de l'écocentre, vous pouvez y acheminer à peu près de tout. Une brochure présentant la liste des matières acceptées et des modalités d'utilisation est disponible au secrétariat de la municipalité ou sur son site Internet.

En terminant, n'oubliez pas que la protection de la planète est l'affaire de tous. Ensemble, gérons de façon responsable nos matières résiduelles, ce qui sera bénéfique non seulement pour notre environnement mais également pour notre portefeuille.

**Mario Godbout, conseiller municipal**

## Aménagement du parc municipal (phase II)

Dans le cadre du pacte rural 2007-2014 (programme qui a pour but de soutenir le développement local et régional des municipalités rurales), le Conseil municipal avait décidé en 2010-2011 de convertir le terrain de balle-molle inutilisé en un parc multi-générationnel.

Ainsi, nous avons installé une patinoire permanente sur fond asphalté et créé une zone familiale où l'on retrouve des modules de jeux pour enfants, des balançoires, une piste BMX, des bancs de parc, un abri, un bloc sanitaire et un entrepôt.

En novembre dernier, le gouvernement faisait l'annonce d'une nouvelle gouvernance régionale et d'un pacte rural transitoire 2014-2016. Une fois de plus, le Conseil municipal a décidé d'utiliser ces sommes du pacte rural 2014-2016 pour la réalisation de la phase II du plan d'aménagement du parc municipal.

Dans cette phase, on procédera à...

- l'installation de modules d'entraînement pour adolescents, adultes et aînés;
- l'installation d'une bordure autour de la zone familiale et l'ajout de paillis de cèdre;
- l'installation de bacs de récupération;
- l'ajout de tables de pique-nique, des supports à vélo et bancs de parc;
- la construction de 2 jeux de pétanque;
- l'homologation de la piste BMX ainsi que le « gazonnage » de cette aire de jeux.

### Préposé au prêt d'équipements sportifs:

Afin de profiter davantage de nos installations sportives,

le Conseil municipal a fait l'acquisition d'équipements sportifs (raquettes de tennis, ballon de soccer, ballon de basketball, frisbee, etc.) et veut offrir un service de prêts de ces équipements sportifs aux enfants et adolescents fréquentant le parc municipal. Pour ce faire, en mai dernier, nous avons affiché une offre d'emploi pour obtenir les services d'un(e) préposé(e) au prêt d'équipements sportifs. La principale tâche serait la gestion de ces prêts d'équipements destinés aux enfants et adolescents qui désirent s'amuser au parc municipal.

Bien que cette offre d'emploi ait été affichée sur les sites de la municipalité, les services de Main-d'œuvre L'Appui et sur le site de Québec/Municipalité, nous n'avons malheureusement reçu aucune réponse. Si vous connaissez une personne âgé(e) de 16 ans ou plus, qui peut travailler 10 heures/semaine (2h30/soir du lundi au jeudi) à 12\$/h et ce, pendant 14 semaines, faites-nous le savoir ou demandez-lui de nous signaler son intérêt à la réception du secrétariat de la municipalité. L'offre d'emploi est présentée dans la rubrique **Quoi de neuf** sur le site Internet de la municipalité.

### Halte vélo :

Nous envisageons également d'aménager une halte vélo sur la parcelle de terrain acquise de M. Guay au coin de l'Avenue Royale et la rue de l'Église (ancien terrain de la Caisse populaire).

À cette halte vélo, les passants, cyclistes et visiteurs disposeront de deux bancs de parc, d'un luminaire ainsi qu'un aménagement paysager.

**Mario Godbout, conseiller municipal**

## La vie paroissiale à Saint-Joachim

### Bonnes et reposantes vacances !

Nous entrons dans une période particulièrement agréable de l'année, celle que l'on appelle les vacances. C'est le temps des températures plus douces qui nous invitent à vivre à l'extérieur. C'est le temps du repos, un repos qui s'acquiert souvent dans un travail différent de celui que nous accomplissons habituellement.

Les vacances, c'est aussi le temps des voyages, des découvertes, des visites dans les endroits jusque-là inconnus où nous sommes mis en contact avec des cultures différentes qui nous étonnent souvent et qui élargissent nos horizons.

Les vacances, ce temps béni où nous faisons autre chose selon un rythme qui nous convient. N'y a-t-il pas là aussi

place pour la vie intérieure, pour la prière, pour la réflexion. Au hasard des promenades dans la nature, à la suite de découvertes enrichissantes au contact de personnes pleines de talents divers, comment ne pas rendre grâce à Dieu pour ce monde qu'il a remis entre nos mains pour que nous le gérons avec sagesse!

Le père Raymond et le frère Joseph se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes et reposantes vacances. Nous espérons de tout cœur que vous nous reviendrez ainsi en pleine forme pour reprendre avec ardeur les activités en septembre. Comptez sur notre prière et notre amitié,

*Père Jacques.*

### Prière pour le temps des vacances

Merci, Seigneur de me donner la joie d'être en vacances.  
Donne au moins quelques miettes de cette joie  
A ceux qui ne peuvent en prendre  
Parce qu'ils sont malades, handicapés,  
Ou trop pauvres ou trop occupés...

Donne-moi la grâce de porter, partout où je passe,  
Le souffle léger de ta paix  
Comme la brise du soir qui vient de la mer  
Et qui nous repose de la chaleur des jours.

Donne-moi la grâce d'apporter, partout où je passe,  
Un brin d'amitié, comme un brin de muguet,  
Un sourire au passant inconnu,  
Un regard à celui qui est tout seul et qui attend...

Donne-moi la grâce de savoir redécouvrir  
Ceux qui vivent à mes côtés et que je ne sais plus voir  
Parce qu'ils font « partie des meubles » !  
Que je sache les regarder avec émerveillement  
Parce que toi tu les aimes et qu'ils sont tes enfants.

Donne-moi la grâce d'être serviable et chaleureux  
Pour mes voisins de quartier ou de camping,  
Et que mon « bonjour » ne soit pas une parole distraite,  
Mais le souhait véritable d'une bonne journée  
Si possible remplie de toi, mon ami, mon Seigneur,  
Qui es toujours auprès de moi-même lorsque je l'oublie  
Parce que toi tu ne peux pas cesser un moment  
De m'aimer au cœur même de la liberté,  
Au cœur de ce temps de vacances qui devrait être rempli de toi.

*Extrait de la revue "Le lien" n° 93, juillet-août 2010.*

## Service des travaux publics

### Sécurité civile:

Un essai a été effectué afin d'évaluer la capacité de notre génératrice diesel 1997 pour alimenter l'hôtel de ville en électricité, afin de fournir le chauffage avec des appareils d'appoint ainsi que l'éclairage nécessaires en cas d'urgence. Cette génératrice peut fournir un maximum de 75 ampères et fonctionne très bien.

### Puits d'eau potable

Les droits de servitudes au niveau du puits d'eau potable sont complétés, il ne manque que les 2 certificats d'autorisation du Ministère de l'Environnement pour compléter les travaux de raccordement.

### Débit d'eau secteur Trait-carré et rue de l'Église

Cet automne les travaux de raccordement du secteur de la rue de l'Église et Trait-carré devraient débuter. Les buts visés sont de remplacer le tuyau d'aqueduc, de boucler le réseau sous la voie ferrée afin d'augmenter le débit d'eau en cas d'incendie. De plus, il y aura une correction du sanitaire et l'ajout d'une borne fontaine sur le Trait-carré entre les rues Marcellotte et Thomassin.

### Remplissage des piscines

Merci à ceux qui ont demandé la permission aux employés municipaux avant le remplissage de leur piscine. Cela permet à la municipalité de conserver un niveau acceptable de notre réserve d'eau en cas d'incendie. Cette année, environ 30 % des propriétaires de piscine ont fait cette demande comparativement à 60% l'an dernier.

### Raccordement des gouttières

Tel que mentionné dans l'article du journal précédent, les tests de fumigation ont été effectués vendredi le 12 juin afin de voir quelles propriétés ont des gouttières connectées au réseau sanitaire. Les résultats seront connus sous peu et les propriétaires seront avisés afin que les correctifs soient apportés afin de minimiser les coûts au niveau de l'assainissement des eaux.

*Jean-François Labrance et Lawrence Cassista, conseillers  
Mario Bouliane, contremaître*

### Le camp d'été intermunicipal débutera le 29 juin et se terminera le 21 août 2015

La Ville de Beauré et les municipalités de Saint-Joachim et Saint-Tite-des-Caps offrent un camp de jour commun depuis 6 ans. Chaque année, les municipalités déploient beaucoup d'efforts afin d'offrir un service et une programmation de qualité et sécuritaire à leurs enfants. Présentement, la direction du camp s'assure de mettre tout en œuvre pour faire vivre un été inoubliable aux jeunes. Dans quelques jours, l'équipe d'animation prendra place et y mettra toute son énergie afin d'agrémenter la vie de tous les participants.

Avec la thématique "**Le pirate BarbeRousse autour du monde**", l'ensemble des activités, y compris les grands jeux auront un goût de nouveauté. Vraisemblablement, l'univers de l'été 2015 sera empreint de découvertes et de voyages autour du monde.

#### Les profils

##### **Vélo de montagne :**

Les jeunes pourront pratiquer ce sport dans les pistes du Mont-Ste-Anne et vivre des descentes remplies d'adrénaline



© Can Stock Photo - 6491007317

##### **Arts de la scène**

Pour ceux qui aiment chanter et jouer des rôles, le chant, l'improvisation et le théâtre seront au programme.



##### **Kayak :**

En collaboration avec le Club de kayak Côte-de-Beauré, il y aura enseignement des techniques de base. Les jeunes pourront relever des défis sur la rivière Ste-Anne.



##### **Arts plastiques :**

Les jeunes possédant de l'imagination, de la créativité pourront mettre en œuvre leurs talents d'artiste!



##### **Sports artistiques**

Ce profil s'adresse à ceux qui désirent apprendre et réaliser des chorégraphies à travers la danse, la gymnastique et le cheerleading.



##### **Sports d'équipe**

Une panoplie de sports pour s'amuser ensemble! Un profil s'adressant à tous ceux qui aiment plusieurs sports d'équipe



**Lucie Racine et Bruno Guilbault, conseillers municipaux**

### École de musique de la Côte-de-Beauré— spectacle annuel et bourses

Le 10 mai dernier, l'École de musique Côte-de-Beauré a tenu son concert annuel à l'auditorium de l'École secondaire du Mont-Ste-Anne.

Lors de cet événement, les élèves ont présenté leur prestation musicale, résultat de leurs efforts et de leur persévérance. En collaboration avec la Municipalité de Saint-Joachim, deux bourses d'excellence de 50 \$ ont été remises à Antoine Cassista (guitare) et Koraly Saillant (chant).

Sur la photo ci-contre, dans l'ordre habituel :

M. Alexis Goulet Bouchard, professeur, Antoine Cassista, Patrick Giroux, professeur, Koraly Saillant et Lawrence Cassista, conseiller municipal.

**Lawrence Cassista, conseiller municipal**





*Samedi, le 22 août 2015*  
*172, Rue de l'église à St-Joachim*

*Heure : 9h00 à 16h00*

*Coût: 10,00\$/table (payable avant)*

*Réservation obligatoire au*

*418-827-3122 demandez Sylvie*

*Hot Dog & breuvage (\$)*

*(en cas de pluie reporté au samedi 29 août)*



### **MRC — Banque de terres agricoles**

Le 30 avril dernier, la MRC de la Côte-de-Beaupré a publié un communiqué de presse que je me permets de représenter l'essentiel pour le bénéfice des agriculteurs ou producteurs agricoles de Saint-Joachim.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de développement de la zone agricole (PDZA) la MRC offre un nouveau service de banque de terres municipales. Ce service permettra de jumeler des producteurs agricoles et des jeunes de la relève avec des propriétaires fonciers dont les terres à potentiel agricole sont inexploitées.

Si vous êtes propriétaires de terres agricoles inexploitées ou producteurs ou enfin de la relève agricole souhaitant louer des terres, vous êtes invités à communiquer votre intérêt au responsable du dossier à la MRC de la Côte-de-Beaupré.

**Mario Godbout, conseiller municipal**

#### **Terrains de tennis :**

Les deux terrains de tennis sont disponibles GRATUITEMENT aux résidents de Saint-Joachim pour toute la saison estivale 2015.

Il n'y a pas de système de réservation en place, donc premier arrivé, premier servi. Cependant nous vous demandons votre collaboration dans le cas où des remplaçants attendraient alors que vous avez occupé le terrain depuis plus d'une heure.

#### **Fermeture des bureaux de l'hôtel de ville**

Veuillez prendre note que les bureaux de l'hôtel de ville seront fermés les **24 juin et 3 juillet 2015**.

En cas d'urgence, vous pourrez communiquer en tout temps avec le *Service des Travaux publics* au 418 827-5172.

**Le Conseil municipal**

### Travaux de restauration de la maison

La Grande Ferme peut accueillir des groupes et tenir ses événements comme prévu en 2015. Selon l'échéancier actuel établi avec les professionnels et le Ministère de la Culture et des Communications, La Grande Ferme Saint-Joachim sera ouverte en 2015. Les travaux intérieurs prévus amèneront toutefois sa fermeture temporaire de janvier à mars 2016. Contactez-nous pour plus de détails.

### Prix du patrimoine des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches



L'équipe d'animation de La Grande Ferme est fière de vous annoncer qu'elle se méritera le Prix en interprétation et diffusion pour son projet de recueil d'histoires "Depuis ce temps-là..." créé avec les élèves des écoles primaires de la [MRC de La Côte-de-Beaupré](#). Un gros merci et félicitations aux enseignant(e)s et aux élèves qui ont participé à ce beau projet. Le recueil de 65 pages est actuellement en réimpression mais sera disponible au coût de 20\$ à la fin juin. Les fonds amassés par la vente iront à l'amélioration des équipements pour accueillir les groupes scolaires à La Grande Ferme.

Aussi, pour son amour et sa passion pour la cuisine traditionnelle, pour son implication et sa détermination à transmettre ses connaissances aux jeunes et moins jeunes, l'équipe de La Grande Ferme est fière de vous annoncer qu'[Anne-Marie Guilbault](#) se méritera un prix lors des Prix du patrimoine de la grande Région de Québec dans la catégorie « Porteurs de tradition ». Félicitations Anne-Marie !



### Camp municipal et Fête des Semailles



Pour la cinquième année, 24 élèves de Saint-Joachim sont venus passer la fin de semaine à La Grande Ferme pour vivre des activités et nous aider à préparer la Fête des Semailles. Comme par les années passées, la Municipalité de Saint-Joachim a invité gracieusement tous les jeunes âgés de 8 à 12 ans à découvrir leur histoire et les richesses de leur village. Accompagnés de Marie-Claude Bourbeau et Marie-Ève Cabana, ces merveilleux élèves ont grandement contribué au succès de l'activité. Merci et félicitations à tous !



Surveillez notre programmation, de beaux événements sont prévus pour l'automne !

[www.lagrandeferme.qc.ca](http://www.lagrandeferme.qc.ca)

*L'équipe de La Grande Ferme*

### Service de l'urbanisme – fermeture

Veuillez prendre note que le Service de l'urbanisme sera fermé les 6 au 10 juillet et les 10 au 14 août. Pendant ces deux semaines, vous pourrez déposer vos demandes de projets au secrétariat de la municipalité.

*Stéphanie Létourneau*  
*Inspectrice en bâtiment*

## Les Cercles Des Fermières, une grande association - 100 ans (1915-2015)

Les cercles des Fermières du Québec (CFQ) fêtent cette année leur 100e anniversaire. Présents dans le paysage québécois depuis 100 ans, voici un aperçu de leur histoire.

Les CFQ sont une association apolitique de femmes vouées à l'amélioration des conditions de vie de la femme et de la famille ainsi qu'à la transmission du patrimoine culturel et artisanal.

### *Trois grandes périodes marquantes pour les CFQ*

La première période de 1915 à 1940 :

Période de naissance et de consolidation d'une corporation de femmes rurales qui se place sous la tutelle du ministère de l'agriculture.

La deuxième période de 1945 à 1960 :

Période de réorganisation majeure marquée par la création des fédérations régionales qui vise à décentraliser mais surtout à fonder sur d'autres prémices un laïcat féminin. La rupture décidée par l'Église et la création subséquente d'une association concurrente:

« L'Union catholique des femmes imprimeront le sceau du conflit . »

La troisième période de 1960 à 1990 :

Période de renouveau marquée par la volonté de modération face à un féminisme beaucoup plus radical et par un engagement politique et social. La rupture avec la tradition s'opère difficilement mais elle se perçoit dans les résolutions de congrès et les thèmes de réflexion de l'association.

### **DATES IMPORTANTES DES CFQ**

1915- Création des CFQ par deux agronomes: Alphonse Désilets et Georges Bouchard.

Cinq cercles se forment: Chicoutimi - Roberval - Champlain - Saint-Agapit - Plessisville - Total 240 membres.

1919- Premier congrès général et élection du premier CEP (conseil exécutif provincial).

1920- Première exposition provinciale.

1922- On compte 74 cercles et 5000 membres. On établit les bases des premiers statuts.

1927- 111 cercles, 7000 membres.

1928- Nomination de Mgr J.-C. Arsenault comme directeur spirituel de l'association.

1940- Droit de vote pour les femmes. S'enclenche une période déterminante pour les CFQ. L'organisation des cercles en Fédération. On est alors 28000 membres.

1941- Affiliation à l'ACWW (Associated Country Women of the World) association qui travaille à améliorer les conditions de vie des femmes et des familles dans le monde.

1944- Création de l'UCF (Union Catholique des Fermières) qui deviendra l'AFEAS en 1966. On compte 49670 membres.

1960- Un conseil général élu chaque année par les présidentes des 23 Fédérations fait le suivi des affaires de l'Association entre les Congrès.

1968- Les CFQ se dotent d'une charte, soit le 22 mai 1968.

1980- Apogée des CFQ avec 850 cercles et 75000 membres. Composition du chant: »Tu as le temps » par Blanche Noreau.

1991- Association avec la fondation OLO (oeuf lait orange) pour aider des jeunes mamans en difficulté.

1993- Création du concours d'artisanat textile des CFQ. Émission d'un timbre commémoratif des CFQ par la Société des Postes.

1994- Le congrès d'orientation réaffirme la mission des CFQ: »Association vouée à l'amélioration des conditions de vie de la femme et de la famille ainsi qu'à la transmission du patrimoine culturel et artisanal.

1995- 80ème anniversaire de l'association. Certificat d'accréditation du Council of the Scottish Tartan Society pour un tartan créé par madame Suzanne Allard-Ouellette.

2008- Association avec Mira pour former des jeunes chiens-guides. Les CFQ demeurent l'association féminine numéro un au Québec avec 650 cercles et presque 34000 membres.

Publications des CFQ

1919- La Bonne Fermière

1940- La Revue Fermière (durée 4 ans)

1944- Création de La Terre et Le Foyer

1974- La Revue des Fermières succède à Terre et Foyer

1978- Les recettes des Fermières

1987- La Table en Fête

1989- Qu'est-ce qu'on mange (QQM) suivi de 4 autres volumes (1993 - 1994 - 1997 - 2000)



## Les Cercles des Fermières, une grande association—100 ans (1915-2015) suite

1990- Premier magazine l'Actuel qui deviendra en 1995 l'Actuelle. Lancement des « Femmes de parole » et « des Femmes se racontent »

2003- Les secrets de la courtepoinette

2007- Technique pour mieux cuisiner

2009- Les secrets du tissage par madame Yolande Labrie

2011- Qu'est-ce qu'on mange (QQM) Express

2013- Trucs et astuces Express

2014- 19 septembre, lancement des activités du 100ème anni-

versaire et présentation du nouveau logo

*Sources:*

Le passé conjugué au présent

Femmes de Paroles, 1990 (Yolande Cohen)

Blogue Cercle des Fermières de Sherbrooke

**Élisabeth Bilodeau, communications,  
Cercle des Fermières de Saint-Joachim**

## Festival de l'Oie des Neiges 2014 — Rapport du président



Le succès qu'a connu la 21<sup>e</sup> édition du Festival de l'Oie des Neiges n'est pas le fruit du hasard. Tout d'abord c'est grâce à la collaboration de la municipalité et de son conseil municipal, de nombreux commanditaires (dont la liste se retrouve dans le programme) et de précieux collaborateurs tels que la Caisse Desjardins de la Côte-de-Beaupré, Groupe Résidences du Patrimoine, Patrimoine Canadien, CLD de la Côte-de-Beaupré, MRC Côte-de-Beaupré, IGA Extra Boucherie Chouinard & Fils, Boralex ainsi que les partenaires Médias CIQI 90,3 FM, L'Autre-Voix, TC Média et Ici l'Info.

Je tiens à remercier également la présidente d'honneur, Mme Nathalie Paré, qui a été une excellente Ambassadrice qui fut présente toute la fin de semaine du festival. Je remercie également tous les membres du comité organisateur pour leur travail tout au long de l'année de même qu'à M. Alain Pépin, responsable du tournoi de golf qui a

connu un franc succès et enfin bien sûr, à tous ces bénévoles (près d'une centaine durant la fin de semaine). Merci également aux citoyens de Saint-Joachim, à la population de la Côte-de-Beaupré et aux visiteurs. Le succès est également dû à une programmation qui plaît aux personnes de tout âge, une programmation qui se diffère des autres festivals.

À titre de président, je tiens à vous remercier de l'appui et de la confiance que vous m'avez démontrés durant mon mandat. Vous êtes une équipe EXTRAORDINAIRE. Je souhaite en terminant que le festival continue dans la même voie et pour bien des années encore.

Un seul mot mais combien important MERCI.

**Lawrence Cassista**

**Président de la 21<sup>e</sup> édition**

**Festival de l'Oie des Neiges**

## Piscine municipale 2015

Prenez note qu'à partir du 24 juin la piscine municipale sera ouverte

du mardi au vendredi de 15h00 - 20h00

et les samedis et dimanches de 11h00 - 18h00

sauf en cas de pluie.





Province de Québec  
Municipalité de Saint-Joachim  
**DEMANDE D'UNE DÉROGATION MINEURE**

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné :

À sa séance ordinaire qui se tiendra le 6 juillet 2015 à 20h à l'Hôtel de Ville de Saint-Joachim, 172 rue de l'Église, le Conseil municipal de la municipalité de Saint-Joachim statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

- Propriété sise au 23, rue Fortin, Saint-Joachim : rendre réputée conforme une résidence unifamiliale située à 1,84 mètre de la ligne latérale du lot au lieu de 2 mètres et plus, tel qu'exigé par l'article 46 du *Règlement de zonage N° 235-95* de la municipalité de Saint-Joachim.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande lors de la séance ordinaire.

Donné à Saint-Joachim, ce 5 juin 2015.

Anick Patoine, Directrice générale et secrétaire-trésorière

## *Matières recyclables*

### *Récupération au garage municipal*

Le dépôt de peinture, pneus, et huile qui se trouve au garage municipal de St-Joachim sera redirigé vers **l'écocentre de Beaupré à compter de la fin du mois d'octobre.**

### *Écocentre de Beaupré*

(10 rue Industrielle - via Rue Ste-Marguerite ou boul. 138 à la hauteur de la boutique L'Avalanche)



Horaires :



<b>Voyages illimités (gratuits)</b>	<b>5 voyages annuels gratuits (2 m<sup>3</sup>/voyage)</b>
Gazon, branches, pneus (sans jante) , matériel informatique, huile...(voir brochure - secrétariat ou site Internet)	Matériaux secs (provenant de la démolition et / ou construction)

**N'oubliez pas que pratiquer l'herbicyclage fait diminuer la production de déchets à transporter vers le site d'enfouissement ainsi que les coûts s'y rattachant. De plus, les découpures de gazon fournissent les nutriments essentiels à une pelouse en santé !**

*Maire-Claude Bourbeau, conseillère municipale*

## Tournoi de golf



Le tournoi de golf annuel du Festival de l'Oie des Neiges s'est déroulé le 29 mai dernier au terrain de golf le St-Ferréol. Une centaine de golfeurs ont pris part à cette activité de financement organisée par M. Alain Pépin et qui a permis d'amasser plus de 4 000\$.

### Quatuor d'honneur 2015

- M. Michel Bouchard, propriétaire de Rénovation M.B.
- M. Alain Paré, co-propriétaire de Fred Paré électrique Inc.
- M. Sébastien Paradis, co-propriétaire des Toitures R.P. Inc.
- M. Mario Simard, président de la Caisse Desjardins de La Côte-de-Beaupré



### Nos gagnants :



En présence de MM. Alain Pépin et Lawrence Cassista, nous retrouvons

MM. Louis Mercier et Éric Maltais  
de Média TC Transcontinental.

*et*

Mme Danielle Perron et M. Éric St-Hilaire  
du Restaurant L'Aventure Resto Relax

#### **Gagnants - Plus long coup de départ**

Mme Danielle Perron a gagné le concours du plus long coup de départ chez les femmes.

Pareil honneur est revenu à M. David Olivier Trottier chez les hommes.



#### **Dévoilement lors du souper**

La députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré, **Mme Caroline Simard** a accepté la présidence d'honneur de la 22<sup>e</sup> édition du Festival de l'Oie des Neiges de Saint-Joachim.

Elle est accompagnée des membres du conseil d'administration de cette 22<sup>e</sup> édition du Festival de l'Oie des Neiges :

*Sylvain Goulet, Sylvie Lachance, Stéphane Paré,  
Lawrence Cassista, Lucie Racine et Alain Pépin.*

\* Chantale Lachance, absente de la photo

Comité organisateur

### Bulletin municipal Le Village'Oies :

Depuis la dernière parution du journal communautaire Le Jaseur en décembre 2010, le Conseil municipal a décidé de publier un bulletin municipal trimestriel. Depuis l'an dernier, nous avons huit (8) parutions dont quatre d'entre elles sont à dates fixes : mois de mars, juin, septembre et décembre.

Une version papier de ces bulletins municipaux est expédiée par courrier postal à tous les citoyens et une version électronique est envoyée par courriel aux citoyens et visiteurs qui se sont abonnés à la liste de diffusion. Enfin, vous pouvez consulter et télécharger tous ces bulletins municipaux sur le site Internet de la municipalité.

Pour vous abonner à la liste de diffusion et ainsi recevoir par courriel non seulement le bulletin municipal mais également toutes les informations concernant les affaires municipales, vous pouvez le faire à partir du site de la municipalité ([www.saintjoachim.qc.ca](http://www.saintjoachim.qc.ca)) en cliquant l'élément «Abonnement» du menu horizontal en haut des pages du site.

[ACCUEIL](#) | [ABONNEMENT](#) | [ANNONCES](#) | [BOTTIN MUNICIPAL](#) | [LE VILLAGE'OIES](#) | [RECHERCHE](#) | [NOUS JOINDRE](#)

### Nouvelle rubrique sur le site Internet de la municipalité :

Nous recevons fréquemment des demandes de publication pour certains articles sur des sujets autres que les affaires municipales ou événements d'organismes communautaires qui peuvent intéresser nos citoyens. Récemment nous avons reçu des demandes de publier des objets à vendre. Malheureusement nous nous devons de refuser de telles demandes car nous ne voulons pas changer la mission de notre bulletin municipal qui est d'informer les citoyens sur les affaires municipales et sur les événements des organismes communautaires.

Par contre, le Conseil municipal est disposé à ajouter une nouvelle rubrique de type annonces classées sur son site Internet pour répondre aux besoins de nos citoyens.

Pour l'instant, si vous désirez vendre des objets, vous n'avez qu'à adresser votre demande au webmestre du site ([webmestre@saintjoachim.qc.ca](mailto:webmestre@saintjoachim.qc.ca)) en lui fournissant l'information suivante : descriptif de l'objet à vendre, coordonnées pour vous rejoindre et photos nécessaires. Ainsi, au cours des prochaines semaines, nous ajouterons un module sur notre site municipal pour automatiser ce nouveau service.

*Mario Godbout, conseiller municipal*

## Brunch des bénévoles 4<sup>e</sup> édition

En 1985, l'Assemblée générale des Nations Unies a institué la [Journée internationale des bénévoles](#) (JIB) **LE 5 DÉCEMBRE** dans le but de rendre hommage aux bénévoles et de saluer leur contribution et leur dévouement un peu partout dans le monde. L'action bénévole fait toute la différence entre une société individualiste, refermée sur elle-même et une autre qui valorise la solidarité et la fraternité.

Le Conseil municipal, conscient de l'apport essentiel des bénévoles au mieux-être des citoyens, désire organiser **un brunch le lundi 12 octobre prochain**. Ce brunch qui se tiendra dans le cadre du *Festival de l'Oie des Neiges*, permettra de souligner l'implication des centaines de bénévoles de Saint-Joachim dans l'un ou l'autre des organismes communautaires de notre municipalité et de notre région.

« **Bénévolat** », c'est consacrer son temps libre en mettant gratuitement au service des autres son énergie et ses compétences.

*Mario Godbout, conseiller municipal*